

Trois nouveaux orchestres à l'école dans les Quatre Vallées _____



Depuis la fin du mois de septembre, les 3 nouveaux Orchestres à l'École du territoire des Quatre Vallées ont entamé leur aventure musicale, sous la direction des professeurs de l'école de musique et de danse de la communauté de communes.

A Néron, Faveroles-les Pinthières et Nogent-le-Roi, ce sont près de 70 élèves de CM1 qui s'initient deux fois par semaine aux joies de la pratique instrumentale de groupe. Violons, violoncelles, trompettes, tubas, trombones, ou percussions ... il y en a pour tous les goûts et pour tous les talents !



La première heure a lieu sur le temps scolaire et la deuxième heure se déroule hors temps scolaire. Mais l'assiduité est de mise! Les groupes de cuivres et de percussions de l'école Gaston Couté étaient en pleine répé-

tition, le mardi avant les vacances, à la salle de l'Etoile et dans le musée de l'école, sous la conduite de deux professeurs de l'école de musique.



A noter que la Directrice de l'école Gaston Couté et professeur de la classe de CM2, a elle aussi entamé l'apprentissage du trombone !

Tout comme sa collègue de la classe de CM2 de Faveroles, avec le violoncelle. Un bel exemple pour les élèves !

Après une première expérience longue de deux années et la création de 4 premiers orchestres, rassemblant les écoliers de Chaudon, Bréchamps, Croisilles, les



Orchestres à l'école ont repris cette année depuis le 24 septembre dans les écoles suivantes :



- Faverolles, orchestre de cordes avec 19 enfants de CM1, les interventions ont lieu le lundi à 12h30 et le vendredi à 15h15.

Intervenants : Elisabeth Leloup (dumiste), Nathalie Bailleuil, Bruno Bourrier. Participation active de l'enseignante.



- Néron, orchestre de bois, 19 enfants de CM1 et CM2, interventions le lundi à 14 et le vendredi à 12h30.

Intervenants : Elisabeth Leloup (dumiste), Christine Bourrier, Brigitte Ambrosi, Yannick Dumus et Grégory Martens.

- Gaston Couté, orchestre du cuivres et percussions, 25 enfants, intervention le mardi à 12h30 et le vendredi à 13h30.

Intervenants : Olivier Aubert, Jean-François Lefebvre, Bruno Bourrier. Participation de tous les enseignants.



1^{ers} Concerts prévus avant les vacances de Noël :

Gaston Couté le vendredi 14 décembre en ouverture du marché de Noël à 17h30.

Faverolles, devant le reste de l'école le vendredi 21 décembre à 15h30.

Néron, devant le reste de l'école le lundi 17 décembre à 14h30.

« *Les débuts sont très prometteurs, indique Bruno BOURRIER, de vrais musiciens en herbe...* ».

Concernant l'Orcheste au Collège, 6 élèves suivent cet atelier, es élèves sont assidus, ont toujours leurs instruments et sont motivés.



Inscription en ligne pour les transports scolaires

Le Conseil Général vous offre désormais la possibilité d'effectuer en ligne l'inscription au service de transport scolaire et le paiement des frais de dossier (10 € pour l'année 2012 – 2013).

Vous pourrez également suivre en ligne l'évolution de votre dossier.

Pour pouvoir s'inscrire en ligne, l'élève doit répondre aux critères suivants :

- fréquenter l'établissement de rattachement public ou privé de sa commune de résidence,
- habiter dans le département d'Eure-et-Loir et certaines communes de l'Eure et des Yvelines (SITED),
- le transport ne se déroule pas dans le PTU de Chartres Métropole ou de Dreux Agglomération,
- habiter à plus de 3 km de l'établissement scolaire.

Pour les élèves utilisant le train, après avoir effectué votre demande en ligne, vous devez impérativement retourner au Conseil général,

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la Direction des transports et des déplacements :

transport.scolaire@cg28.fr

Téléphone : 02 37 23 58 35

Si vous ne souhaitez pas vous inscrire en ligne, vous pouvez télécharger les imprimés de demande de subvention sur le site www.transbeauce.fr

service des transports scolaires, l'imprimé SNCF que vous avez reçu. Sans ce document, votre inscription ne sera pas prise en compte.

Après avoir complété votre formulaire de demande de carte de transport scolaire, vous devez impérativement régler les frais de dossier en ligne.

Le paiement s'effectue uniquement en ligne, avec le mode de paiement sécurisé de BNP Paribas, au moyen de votre carte bancaire.



Réseau Transbeauce : des prix en baisse en 2012 !

Bonne nouvelle en 2012 : les prix du réseau de transport du Conseil général « Transbeauce » ont baissé !

Après une année d'expérimentation sur les lignes commerciales principales et des résultats très encourageants, le Conseil général a en effet décidé de généraliser cette baisse – allant jusqu'à 70 % ! – à l'ensemble des lignes et de la grille tarifaire, hors tarifs scolaires.

« Les résultats de la première étape de la réforme tarifaire ont montré une augmentation de la fréquentation commerciale d'environ 30 %. De ce fait, nous avons souhaité amplifier, pérenniser et valoriser cette réussite en l'étendant à l'ensemble du réseau et au service Transbeauce à la demande », souligne Jean-Paul Mallet, Président de la commission Déplacements et Transports interurbains du Conseil général.

L'intérêt pour le Département est de proposer des services toujours mieux adaptés et attractifs. L'intérêt pour les (futurs) voyageurs est double : économique et écologique ! Cette nouvelle tarification s'inscrit dans une démarche de développement durable et vise à augmenter le nombre de voyageurs commerciaux. Entre Nogent-le-Roi et Chartres, ligne 11, l'abonnement mensuel coûte désormais 76 €, à la place de 136 €, soit une économie de 60 €. Il en va de même sur la ligne 8, Nogent-le-Roi-Dreux. La voiture peut rester au garage ! Les tarifs Transbeauce vous permettent d'économiser. Autre exemple dans le cadre de l'achat d'un billet unitaire : entre La Ferté-Vidame et Dreux, soit la ligne 10, il passe de 9,90 € à 3,45 € : l'usager fait une économie de 6,45 €.

« Transbeauce devient véritablement une alternative à l'utilisation de la voiture. Nous voulions vraiment donner aux Euréliens la possibilité d'utiliser les transports collectifs sans être freinés par un coût trop important. D'autant que nous possédons un réseau de qualité, sécurisé et devenu financièrement très

Transbeauce
réduit ses prix !

PRIX EN BAISSÉ !

JUSQU'À 70% DE RÉDUCTION

ÇA DÉCOIFFE !

Plus d'infos au
02 37 18 59 00
www.transbeauce.fr

Transbeauce **Eure & Loir**
C.A. Créée des liens d'être euréliens

attractif... C'est un effort du Conseil Général », conclut Jean-Paul Mallet. En fin d'année 2012, une nouvelle délégation de service public pour le réseau Transbeauce a été mise au point par les élus du Conseil Général. « Nous attendons de cette nouvelle délégation, une modernisation renforcée des services de transport départementaux, précise Jean-Paul MALLET, notamment au niveau du Transport à la Demande ».

Soutien Scolaire - Cours particuliers du CP à la 3^e

Hélène AMIEL

4 rue Charles Peguy - 28210 NOGENT-LE-ROI

Tél. : 02 37 51 30 84
Port. : 06 82 21 45 64

Intermarché **SUPER**

ROUTE D'ORMOY – 28210 NOGENT LE ROI
TEL . 02 37 51 43 12



horaires d'ouverture:

8h45 -19h30 du Lundi au Samedi
9h00 -12h15 le Dimanche

**LOCATION
VÉHICULES**

**LIVRAISONS
À DOMICILE**



Transports gratuits pendant les vacances scolaires

Depuis cet été, le réseau Transbeauce est gratuit pour tous les élèves ayant un abonnement scolaire Transbeauce valide, pendant les vacances ainsi que les samedis en période scolaire. Cette gratuité s'applique sur présentation de la carte et de son coupon.

« Cette mesure tend à favoriser l'usage des transports publics chez les jeunes », indique Jean-Paul Mallet, Conseiller général, Président de la commission Déplacements et transports interurbains.

220 autocars, 129 lignes « Ils recherchent une certaine autonomie, pour aller au cinéma, voir des amis, se rendre dans des lieux culturels...

Prendre l'habitude d'utiliser les transports publics est capital, notamment en termes d'économie et d'impact environnemental » poursuit-il.

Le Conseil général adapte régulièrement son offre de services aux besoins des Euréliens. Une offre présentée les 19 et 22 septembre, dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité où tous les voyageurs ont pu circuler sur l'ensemble du réseau Transbeauce pour l'euro symbolique.

100 000 € du Conseil Général pour l'hélico du SAMU

Pour répondre au besoin d'égalité d'accès aux soins médicaux, le Conseil Général va cofinancer avec l'Agence régionale de santé, l'acquisition de stations météo automatiques pour optimiser l'utilisation de l'hélicoptère du Samu.

En 2011, 850 personnes ont bénéficié de ce mode de transport. Des vols inter-hospitaliers pourront ainsi être effectués, même dans des conditions météorologiques défavorables.

« Une initiative unique en France, puisque aucun Samu français n'est équipé d'un système de navigation par satellite. Cet investissement renforce l'égalité des Euréliens devant les accidents de la vie, quel que soit leur lieu de vie », constate Nicolas Letellier, directeur du Samu 28.

UNE PREMIÈRE EN FRANCE

Ces stations équiperont bientôt les deux hôpitaux de Dreux et Nogent-le-Rotrou. L'hôpital de Chartres bénéficiera des données

de la station météo de Champhol et son dispositif sera renforcé ; celui de Châteaudun utilisera celles de l'aérodrome militaire. « Nous comptons augmenter de 25 % les transports aériens de patients », confie Nicolas Letellier.

L'aide financière du Département s'élève à 100 000 euros et entre dans le cadre de son Plan santé 28.



Le parc photovoltaïque de Crucey

Le parc photovoltaïque de Crucey a été officiellement inauguré le 29 septembre dernier. De nombreux élus d'Eure-et-Loir étaient invités par le Conseil Général, à venir découvrir ce site à l'occasion de cette inauguration.

Sa production est équivalente à la consommation électrique de 28 000 habitants (chauffage inclus). Son exploitation confiée à EDF Energies Nouvelles est prévue pour une durée de 28 ans.



« Avec ce parc, l'Eure-et-Loir renforce sa position dans le peloton de tête des départements en matière d'énergies renouvelables », explique Albéric de Montgolfier, Président du Conseil Général, à l'initiative du projet.

D'une puissance de 60 mégawatts-crête, il se situe sur les communes Maillebois, Crucey-Villages et Louvilliers-les-Perche. Il est implanté sur un terrain de 244,5 hectares, acquis par le Conseil Général et correspondant à une partie de l'ancienne base de l'OTAN, un site pollué, « dont une revalorisation agricole était impossible », précise Albéric de Montgolfier. C'est une reconversion exemplaire d'un site à l'abandon ! ». 741 150 panneaux photovoltaïques ont ainsi été installés en moins d'un an, ce qui « représente un véritable exploit », a souligné Antoine Cahuzac, directeur général d'EDF Energies Nouvelles.

Le Conseil Général percevra 20 millions d'euros, sur la durée total du bail, réinvestis prioritairement dans le développement du territoire eurélien.

Ce parc démontre que l'engagement pris par le Conseil Général de faire de l'Eure-et-Loir, une terre des énergies positives, n'est pas qu'une ambition : c'est désormais une réalité !



Sculptures monumentales au Château de Nogent-le-Roi

« Si je me donne un cadre, c'est pour être plus libre... » Telle aurait pu être la devise de Nicolas SANHES, sculpteur, qui a présenté ses œuvres monumentales dans les salons et sur l'écrin vert de la pelouse du château de Nogent-le-Roi, jusqu'au 15 septembre prochain.

Pour ne conserver que ce qui est l'essentiel de sa vie, de son œuvre... et nous donner une nouvelle lecture de l'espace.

« Il est important pour notre département d'Eure-et-Loir, que la vie culturelle puisse se déployer dans les chefs-lieux de canton. La culture ne doit pas être le privilège des



"Ces œuvres sont comme mon ADN", expliquait l'artiste aux visiteurs présents lors de l'inauguration de cette belle installation, samedi en fin d'après-midi. "Il n'y a pas de points composant les lignes des éléments de mes sculptures, ces lignes me rendent vivants et suivent mon itinéraire personnel qui constitue mon cadre de référence".

C'est une assistance attentive qui a suivi la présentation de cet artiste aveyronnais, hébergé notamment à la Commanderie des Templiers de la Villedieu, dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, à un jet de Nogent-le-Roi. Depuis les formes lambrissées en bois plein, jusqu'aux structures IPN métalliques perforées, en passant par les hérissés boisés de certaines productions, l'œuvre de Nicolas SANHES évolue, prend forme, s'épure pour ne garder que l'essentiel.

grandes villes disposant de moyens financiers importants. Le Conseil Général agit pour la démocratisation de la culture, la culture pour tous en quelque sorte et c'est très bien ainsi », déclarait Jean-Paul Mallet en marge de cet événement.



Les Scènes Euréliennes

Quand les comédiens s'invitent chez vous

Mine de rien, petit à petit, l'idée fait son chemin.

La culture n'est plus réservée aux grandes villes, et s'ouvre chaque jour davantage à tous ceux qui vivent loin des grandes métropoles, et des concentrations urbaines.

Le Conseil Général d'Eure-et-Loir n'est pas pour rien pour cette évolution au service des territoires.

Il y a « Arts itinérance » qui consiste à exposer des œuvres d'art, généralement contemporaines dans des lieux à forte valeur patrimoniale, comme ce fut le cas cet été avec les sculptures de Nicolas Sahnès dans le parc du château. Il y a aussi les « Scènes Euréliennes » ou quand les comédiens s'invitent chez vous.

Au nom de cette volonté des élus euréliens de promouvoir la culture pour tous, les « Scènes Euréliennes » ce sont près de 120 spectacles gratuits chaque année, proposés par 53 compagnies professionnelles soutenues par le Conseil Général aux communes d'Eure-et-Loir de moins de 5 000 habitants.

Le Conseil Général prend en charge le coût de chaque spectacle, ainsi que les droits d'auteur.

L'an passé, près de 9 000 euréliens ont ainsi assisté à des spectacles faisant la part belle au cinéma, au cirque, à la danse, à la musique et bien sûr à la musique.

En 2012, notre canton a accueilli quatre spectacles respectivement à Saint-Laurent-la-Gâtine, Villemeux-sur-Eure, Senantes et dernièrement à Nogent-le-Roi. A travers des spectacles musicaux, de danse ou de théâtre,



les compagnies présentes (Spectacle de Poche, les Acharnés, le Barouf ou le Point Virgule) ont donné le meilleur d'elles-mêmes et comblé petits et grands.

Les « Scènes Euréliennes », c'est bel et bien l'opportunité pour les communes de recevoir des spectacles de qualité pour tous les publics.

C'est à chaque fois des rencontres inédites entre des comédiens et des spectateurs qui s'ouvrent à de nouveaux horizons.

Les « Scènes Euréliennes » s'enracinent pour notre plus grand bonheur, conquièrent chaque année de nouvelles communes.

Le canton de Nogent-le-Roi n'est pas en reste dans cette aventure et deux rendez-vous supplémentaires seront proposés en 2013 avec six spectacles qui auront lieu à Néron, Coulombs, Saint Laurent-la-Gâtine, Boutigny-Prouais, Villiers-le-Morhier et Nogent-le-Roi. Nous sommes déjà dans l'impatience de vivre les trois coups de la saison 2013.

La renaissance de l'orgue de Saint-Sulpice



Décidée en 2009, par le Conseil Municipal de Nogent-le-Roi, cette opération d'envergure aura nécessité plus de 3 années de travail. Un expert-organier, monsieur Thierry SEMENOUX désigné par les élus, a rédigé le cahier des charges techniques de reconstruction de cet instrument qui a servi de base pour lancer une mise en concurrence des différentes entreprises.

A la suite de cette consultation publique, c'est la société artisanale « Bethines-les-Orgues » qui a été retenue pour effectuer ce long et minutieux travail. L'instrument a tout d'abord été démonté puis transporté dans les ateliers de la société basée dans le Poitou, avant d'être réinstallé dans l'église après d'importantes transformations. Anne-Marie MULOT, organiste de l'église et conseillère municipale, aujourd'hui disparue, avait beaucoup œuvré pour l'avancement de cet important dossier. Jacques CHAMINADE, en tant que Président de l'Association des Amis de l'Orgue de Saint-Sulpice, a ensuite poursuivi les efforts entrepris aux côtés des élus de la commune et a réussi à rassembler tous les amoureux du patrimoine local autour de ce projet de rénovation.

L'orgue aujourd'hui en place étonne par sa réelle envergure et par sa musicalité. C'est un nouvel instrument dont le volume a doublé qui s'élève désormais au-dessus de la tribune. Il sera mis au service de la vie culturelle locale,

mais il jouera également un rôle essentiel au sein de la vie culturelle et musicale de Nogent-le-Roi. « *La grande voix qui s'enfle et court comme une brise...* » est désormais de retour en terre nogentaise pour la satisfaction d'un très grand nombre d'amateurs du patrimoine religieux et de la musique. Résonnez bassons, hautbois, trompettes, gambes, buzaine, bourdons et Voix Humaine, ... pour notre plus grand plaisir !

Jean-Paul MALLET, le Maire de la commune devait conclure les différents discours inauguraux en rappelant le rôle joué par Anne-Marie MULOT dans ce projet; conseillère municipale et organiste elle avait nourri cette idée depuis de longues années. Le Maire a appelé chacun à se souvenir et à adresser une pensée à sa famille. Soulignant la qualité de cette restructuration, il a indiqué que cet instrument aurait dorénavant une vertu musicale affirmée avec l'ouverture d'une classe d'orgue au sein de l'école de musique et l'organisation de concerts réguliers.

Il a également adressé tous ses remerciements aux donateurs qui ont contribué au financement de ces travaux via l'association, parmi lesquels la Caisse Locale du Crédit Agricole et le Conseil Général d'Eure-et-Loir.

